

*« Avec la CNL, j'améliore mon quotidien. »*

**Pourquoi le vote des administrateurs « locataires » est très important en cette fin d'année :**

Le logement social tel qu'on l'a connu, sera profondément bouleversé. Avec la loi ELAN qui sera voté définitivement en septembre, nous allons tout droit dans le mur. Avec la vente massive des HLM (le maire ne pourra plus donner son avis conforme), des hausses de loyer pour atteindre les prix du secteur privé, la fin de la mixité sociale dans nos immeubles, de nouvelles missions pour les commissions d'attributions qui examineront tous les 3 ans la situation personnelle de chaque famille, la fin du bail à durée indéterminée, la mise en place de mastodontes chez les bailleurs...

**Qui pourra vous défendre ?**

Depuis 1916, la CNL « et ses 4 400 Amicales », est la première organisation représentative des locataires. Elle œuvre aux côtés des locataires pour défendre leurs intérêts et faire entendre leur voix auprès des bailleurs. La CNL est compétente. Elle défend avec efficacité tous les locataires. Elle est présente avec plus de 4 400 Amicales. 70 000 adhérents la soutiennent. Elle a participé depuis 2 ans à toutes les manifestations de défense du logement social.

**La CNL c'est la défense quotidienne des locataires et des consommateurs :**

- Les vérifications des charges, réparations locatives, travaux de réhabilitation, impayés
- Faire rembourser les indus de charges
- Mieux définir les travaux en accord avec les locataires
- Limiter les hausses de loyers
- Surveiller la bonne exécution des travaux
- Éviter un certain nombre d'expulsion

**L'administrateur CNL**

**Christian Dupuis tête de liste de la CNL** est un militant expérimenté qui connaît parfaitement tous les rouages d'Antin Résidence, notre bailleur. Il sera accompagné d'une équipe mixte femmes, hommes qui ont tous une très bonne expérience. Ces administrateurs (pourquoi pas 2 élu.e.s CNL) participeront aux réunions du conseil d'administration, organisme décisionnaire pour le bailleur. Ils transmettront et défendront auprès du bailleur les demandes des locataires et leurs attentes. Ils participeront notamment, aux votes des propositions émises par le bailleur : budget, loyers, vente de logements.... Les administrateurs CNL s'engageront à défendre vos intérêts, localement et nationalement. Ils porteront haut et fort vos doléances car ils seront des interlocuteurs responsables et déterminés, respectés par le bailleur Antin Résidences.

**La CNL revendique :**

Le gel des loyers pour tous les locataires, la revalorisation immédiate des APL, la baisse des charges locatives, l'arrêt des expulsions locatives, la création d'une sécurité sociale du logement, l'arrêt des coupures d'eau et d'énergie...

**Vous souhaitez agir pour améliorer votre quotidien ?  
VOTEZ POUR LA LISTE CNL !**